

Rénovation du moulin à eau de Vanneau : une souscription et trois entreprises dévoilées

Publié le 17/04/2018 à 15h30



Pièce centrale du site touristique et pédagogique de Vanneau à Saints, le moulin à eau avait été rénové il y a une vingtaine d'années. © Vincent THOMAS

Il faut sauver le moulin à eau de Vanneau. Installation phare de ce site rendant un hommage permanent à la vie paysanne et aux savoir-faire d'antan à Saints, la structure avait déjà été restaurée il y a une vingtaine d'années. C'est également la propriété de la commune de Saints-en-Puisaye depuis 1988. Le site du Moulin de Vanneau se démarque également par son logis ancien du meunier, sa ferme d'autrefois, son auberge, son musée d'outils et son sentier botanique.

Une souscription a été lancée vendredi 13 avril, avec Yves Perelli (responsable du Moulin de Vanneau), Jean Massé (maire de Saints), Jean-Marie Vernhes (délégué Puisaye-Forterre pour la Fondation du patrimoine), Gilles Lelièvre (adjoint au maire de Saints) et Robert Boucheron **délégué départemental de la Fondation du patrimoine.**



L'opération de restauration est chiffrée à 60.000 € (avec l'appui de financements publics) et trois entreprises ont déjà été dévoilées: Croix (expert amouleur) et deux d'Ancy-le-Franc, Dulion (charpente) et Jérusalem (mécanique). La rénovation de ce rouage incontournable de Vanneau pourrait même déboucher sur l'embauche d'un meunier. Admirer le moulin à eau réhabilité, c'est pour quand ? Jean Massé se mouille : « Avant la fin de l'année. Je suis un optimiste, moi ! »

Pour plus de renseignements sur cette souscription aux dons déductibles des impôts, contactez la mairie de Saints-en-Puisaye au 03.86.38.63.72 (e-mail : mairiesaints@orange.fr), la Fondation du patrimoine au 03.80.65.79.93(e-mail : bfc Dijon@fondation-patrimoine.org) ou directement sur sa page consacrée au Moulin de Vanneau.

Vincent Thomas
vincent.thomas@centrefrance.com